

Conseil Municipal de Dampniat

PROCES VERBAL du Conseil Municipal du 13 novembre 2025

En exercice 15
Présents 11
Votants 12

L'an deux mil vingt-cinq, et le treize du mois de novembre à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la commune de DAMPNIAT, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent GALLAND, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 3 novembre 2025

Présents : MRS, MMES, Etienne VIALLE, Eric DELORME, Patrice MARTY, Bernard MARGERIT, Philippe DUGAST, Jean-Pierre BARRET, Aurélie GRAISSAGUEL, Richard GODART, Laurent GALLAND, Evelyne RAYNAL, Pierre BEYNET

Absents excusés : Aurélie POIRIER, David VIEILLESCAZES, Alain SOLEILHAVOUP, Arnaud AGU

Procuration : David VIEILLESCAZES donne pouvoir à Richard GODART

Secrétaire de séance : Evelyne RAYNAL

- Approbation du compte rendu du conseil municipal du 1^{er} octobre 2025, reporté au prochain conseil municipal.

Délibérations :

- 2025-57 : Frais de scolarité Malemort 2024-2025
Adopté à l'unanimité pour un montant de 10 288.25 € pour 5,5 enfants en maternelle et 2,8 enfants en primaire
- 2025-58 : Participation classe découverte 2025
Adopté à l'unanimité pour un montant de 10 019 € pour 24 élèves pour les grandes sections et 17 élèves pour les petites sections.
- 2025-59 : Modification des statuts de la FDEE19
Adopté à l'unanimité pour la modification des statuts de la FDEE19
- 2025-60 : Convention d'entretien des chemins de randonnée
Adopté à l'unanimité : convention d'entretien des chemins de randonnée pour une durée de 5 ans soit du 1^{er} janvier 2026 jusqu'au 31 décembre 2030
- 2025-61 : Convention compétence gestion des eaux pluviales urbaines
Adopté à l'unanimité pour le projet de convention avec l'Agglo de Brive pour une durée de 10 ans à compter du 1^{er} janvier 2026 jusqu'au 31 décembre 2035.
- 2025-62 : repas et colis des ainés 2025
Adopté à l'unanimité pour l'achat de 46 colis à l'entreprise Valette Foie Gras 46300 Gourdon, pour un montant de 1 144.40 € TTC et pour 17 repas aux ainés à l'Etape Chapelloise 19360 La Chapelle aux Brocs pour 36 € ttc par personne. Les accompagnants régleront leur repas directement au restaurant.
- 2025-63 : Contrat de maintenance logiciels Odyssée du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2028
Adopté à l'unanimité pour le contrat de maintenance des logiciels Odysée du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2028 pour un montant de 1 167.56 € HT par an, révisable.
- 2025-64 : Voirie 2025 – modification travaux et réaffectation
Adopté à l'unanimité la modification des travaux voirie 2025 pour un montant total de 88 567.57 € TTC
- 2025-65 : Révision du tableau de classement des voiries communales
Adopté à l'unanimité pour le report de cette délibération

Informations :

- Elections municipales 2026

Le Maire,

Laurent GALLAND

La secrétaire de séance,

Evelyne RAYNAL